



Service des cours/Coopération éducative

Règlement du concours 2026

<https://dismoidixmots.culture.gouv.fr/>

Dis-moi dix mots d'un monde à venir

Alunir	Particule
Anticipation	Programmer
Continuum	Sidéral
Dystopique	Théorie
Humanoïde	Transmuter

Public visé: scuole secondarie di primo e di secondo grado de Lombardie :

Présentation Le concours “Dis-moi dix mots” est l’occasion de faire découvrir de manière ludique de nouveaux mots à vos étudiants et de travailler sur les champs lexicaux, de les amener à travailler en groupe sur des thématiques motivantes et actuelles, de développer leur créativité ainsi que leurs compétences artistiques.

Consigne Chaque classe ou groupe d’élèves réalisera un dessin, une petite histoire, une bd, un collage ou un jeu (jeu de l’oie, mots croisés, mots fléchés etc.) sur le thème “dis-moi dix mots pour la planète”. Les 10 mots du concours devront être présents dans la production, l’histoire ou le jeu.
Règlement du concours

Article 1 - Participants et conditions d’inscription Le concours est ouvert aux élèves des établissements scolaires de niveau collège de Lombardie (di tutti gli indirizzi) - la classe doit être

représentée et inscrite par un enseignant de français - un établissement ne peut inscrire qu'une seule classe ou groupe d'élèves.

Chaque établissement scolaire votera pour choisir la meilleure production à envoyer à l'Institut français Milano.

Article 2 - Conditions et modalités de participation: La production sera mise en page au **format A4** (portrait ou paysage, selon l'orientation choisie pour l'ensemble des affiches réalisées) dans un **fichier unique numérisé en couleur**, au format **pdf** ou **jpg**.

Le document devra contenir une **page d'identification** ajoutée en annexe comportant les éléments suivants: le nom et l'adresse de l'établissement, le nom et le niveau de la classe, le nom de l'enseignant, l'adresse courriel de l'école ou de l'enseignant ainsi que le projet et ses conditions de réalisation.

Article 3 - Calendrier du concours et informations

- **Inscription au concours : avant le 13 février 2026** en complétant le formulaire en ligne → <https://forms.gle/41BmtXmEW7vCtcnS6>
- **Transmission des productions numérisées** jusqu'au **20 mars 2026 inclus** (date de réception par l'Institut). Les productions devront être envoyées par mail à **michela.boutros@institutfrancais.it** en spécifiant **Concours dis-moi dix mots 2026**
- **22-27 mars 2026** : Les productions seront soumises au vote du jury de l'Institut français Milano et à un vote sur Instagram.

Article 4 - Critères de sélection La production doit illustrer les dix mots sur le thème de la protection de la planète. Les productions seront évaluées sur la base du respect des critères suivants :

- respect de la consigne
- originalité dans le travail
- richesse / qualité linguistique
- qualité de la production artistique

Résultats du concours : 31 mars 2026

L'Institut français Milano rendra public les résultats, qui seront publiés sur le site internet.

Article 5 - Prix du concours

- **Prix Instagram:** une matinée à l'Institut
- **Prix du jury:** une matinée à l'Institut

Article 6 - Protection des données personnelles

Le traitement des données est protégé par la loi italienne sur la protection de la vie privée et par le GDPR. Règlement général sur la protection des données, en vigueur dans tous les pays de l'Union

européenne depuis le 25 mai 2018 (en anglais General Data Protection Regulation, officiellement Règlement (UE) n° 2016/679).

Article 7 - Acceptation du règlement

L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.